



Liberté  
Égalité  
Fraternité

**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

**ACADÉMIE  
DE CRÉTEIL**

Lycée Camille CLAUDEL

4, rue des carrières  
94400 Vitry sur Seine

RNE : 0940145X

Affaire suivie par J-P ENZA  
Adjoint du gestionnaire

Téléphone  
+33 (1) 47 18 16 60

## DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE RESTAURATION ET TRANSPORT EN PÉRIODE DE STAGE (PFMP)

Date : du ..... au .....

<b>Elève :</b>	NOM :
	Prénom :
	Classe :

<b>Coordonnées élève</b>	Adresse :
	Téléphone personnel :
	E-mail personnel :

<b>Coordonnées entreprise :</b>	NOM :
	Adresse :

### RESTAURATION :

Une indemnité forfaitaire de 5 euros/jour sera remboursée au titre de repas pris pendant la durée de votre stage

### TRANSPORT :

Les élèves disposant de titres de transport type « Abonnement Imagine R » pour les zones non couvertes par leur titre de transport seront remboursés pour ces zones sur justificatif des frais engagés

**Pour tout remboursement, il faudra impérativement joindre :**

- La convention de stage établie entre le lycée et l'entreprise
- L'attestation de présence en stage signée par le tuteur d'entreprise
- Un relevé d'identité bancaire ou postal (RIB ou RIP), à votre nom (si vous êtes majeur) ou au nom du représentant légal

**CE DOCUMENT DOIT ETRE REMPLI ET REMIS ABSOLUMENT A VOTRE  
PROFESSEUR REFERENT**